

Décret inscriptions : pourquoi y a-t-il davantage d'élèves sans école cette année ?

La deuxième phase des inscriptions dans le secondaire a débuté ce lundi. Elle est marquée par une hausse du nombre d'enfants « sans école ». Cela s'explique par le boom démographique et (un peu) par le taux d'échec au CEB 2017.

**ANN-CHARLOTTE
BERSIPONT**

C'est le retour des files ! En ce début de semaine, quelques parents se sont levés aux aurores pour aller inscrire leur enfant dans une école secondaire où il reste encore des places (à Waterloo, par exemple). C'est que la deuxième phase des inscriptions en première année secondaire a commencé. Désormais, la règle qui prévaut selon le décret inscriptions est celle du « premier arrivé, premier servi ». Et il y a de la concurrence ! Cette année, les associations ont dénoncé une hausse « spectaculaire » (de 43 %) du nombre d'enfants « sans école ». Il y a en effet 1.816 élèves sur le carreau, contre 1.264 en 2017. La situation est critique en Région bruxelloise, qui abrite 1.199 « sans école ».

Pourquoi cette année est-elle particulièrement tendue ? Tous les acteurs s'accordent pour dire que le principal facteur explicatif, c'est la démographie. « Il y a eu un accroissement des naissances à partir de 2006, du coup les enfants arrivent en humanité maintenant », explique Anne François, coordinatrice de l'ASBL Elèves. Claude Voglet, président de la Ciri (Commission inter-réseaux des inscriptions), confirme qu'il y a eu davantage de formulaires uniques d'inscription introduits par les parents cette année : 52.604, soit 2.696 de plus par rapport à 2017 (49.908). Il détaille : « Il y avait plus d'enfants qui cherchaient une école à la base, c'est l'élément majeur. Et il faut ajouter qu'il n'y a pas eu de création d'école à Bruxelles cette année, il y en avait eu quatre en 2017. » Le taux d'échec au CEB, plus élevé l'année passée, peut également expliquer la hausse du nombre d'élèves ayant besoin d'une place en première secondaire en 2018. C'est en tout cas l'avis de Corinne De Cuyper, de l'Association de parents militant contre l'échec scolaire et l'abandon

La situation est critique en Région bruxelloise, qui abrite 1.199 « sans école »

scolaire, qui rappelle que 85,5 % des élèves avaient réussi l'épreuve (c'est peu comparé aux années précédentes). Du côté officiel, Claude Voglet reconnaît que cela a pu avoir un impact « à la marge » sur les inscriptions.

Que va-t-il se passer pour ces élèves sans école ? Relevons tout d'abord que 92,1 % des élèves ont obtenu l'école de leur premier choix (contre 92,9 % en 2017) à la fin de la première phase d'inscriptions. 96,1 % ont obtenu un des établissements signalés comme préférentiels dans le formulaire. Si l'école a reçu trop de demandes par rapport aux places disponibles, un classement a été établi et des files d'attente créées (3,8 % des élèves sont concernés). Durant la deuxième phase d'inscriptions, les nouvelles demandes des parents sont classées par ordre chronologique. Pour l'ASBL Elèves, « la saturation est maximale, notamment à Bruxelles. Avec seulement 1.521 places disponibles à la capitale, comment garantir le libre choix des 1.199 enfants bruxellois sans école ? ». Claude Voglet remarque que les écoles complètes peuvent ouvrir des places supplémentaires jusqu'au 20 août.

Quelles sont les solutions envisageables ? L'ASBL Elèves demande de repenser les fondements du décret inscriptions. Mais politiquement, la démarche prend du temps, beaucoup de temps : en février dernier, le gouvernement PS-CDH a remis une note au Parlement. Ce document établit un cadre dans lequel d'éventuelles modifications au décret pourraient advenir. L'objectif de l'exécutif est d'associer tous les partis au processus, ce qui n'a rien d'une sinécure. Françoise Bertieaux, députée d'opposition MR, constate que le dossier n'a pas avancé et n'avancera sans doute pas d'ici la fin de la législature : « Le gouvernement n'arrive même pas à se mettre d'accord sur une note d'intention à deux. Le document en question n'était qu'un inventaire des critères qui peuvent poser problème. Comment, dès lors, se mettre d'accord à 4 ou 5 partis ? » Alors, que fait-on ? La Fapeo - Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel - insiste pour sa part sur le manque de places et sur le manque d'attractivité de certaines écoles, deux problèmes qui doivent être pris, selon la Fédération, à bras-le-corps.